

## Étapes et études dans le cadre de la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec

La CMQ a initié une démarche concertée avec les différents acteurs en gestion des matières résiduelles sur le territoire. Pour mener à terme le projet de révision du PMGMR\*, tout en respectant les échéances fixées par le gouvernement du Québec, voici les principales étapes qui seront réalisées.

ÉTAPE	SUJET	DATE DE RÉALISATION
1	Démarrage de la révision du PMGMR	Printemps 2020
2	Réalisation du portrait et de l'inventaire des matières résiduelles	Été 2020 - Hiver 2021
	2.1 Études pour l'inventaire des matières résiduelles :	Printemps 2021
	2.1.1 Étude sur le portrait des matériaux de CRD	Livraison à la fin avril 2021
	2.1.2 Caractérisation des déchets de l'incinérateur de la Ville de Québec	Livraison à la fin avril 2021
	2.1.3 Inventaire exhaustif des matières résiduelles pour le PMGMR	Livraison à la fin avril 2021
3	Consultation de la population	Printemps - Été 2021
4	Élaboration de l'énoncé de vision en gestion des matières résiduelles	Printemps 2021
5	Identification des orientations et des objectifs	Printemps 2021
6	Identification des mesures à mettre en place	Été 2021 - Automne 2021
7	Adoption du projet de PMGMR révisé (art. 53.11 de la LQE)	Au plus tard le 26 janvier 2022
8	Consultation publique sur le projet de PMGMR révisé (art. 53.13 de la LQE)	2022-2023
9	Adoption du règlement, entrée en vigueur et diffusion du nouveau PMGMR (art. 53.20.2 et 53.20.3 de la LQE)	Au plus tard le 26 janvier 2024

\* Le PMGMR couvre que la Rive-Nord du territoire de la CMQ, ce qui exclut la Ville de Lévis.